

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 20 novembre 2015

Conformément aux statuts de l'association « PETANQUE MEZOISE » les membres se sont réunis en assemblée générale le vendredi 20 novembre 2015 à la salle du temps libre située au TAURUS à 34140 MEZE à dix sept heures sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée générale est présidée par **M. JEAN Daniel** en sa qualité de Président de la PETANQUE MEZOISE.

Le secrétariat de séance est assuré par **M. DELAQUAIZE Philippe**

Ouverture de la séance à 17 heures 30

Monsieur le Président constate que 88 membres sur 170 sont présents.

En conséquence, le quorum étant atteint monsieur le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Monsieur le président demande l'observation d'une minute de silence pour le décès des membres et sociétaires survenus au cours de l'année.

Monsieur le président propose à l'assemblée au regard de l'ordre du jour qui est chargé, d'effectuer les votes à main levée.

Aucune opposition ne s'étant manifestée, le principe du vote à main levée a été adopté.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du rapport moral et d'activités
2. Approbation du rapport financier et approbation des comptes clos au 31 octobre 2015.
3. Affectation du résultat
4. Fixation du montant des licences 2016
5. Vote du budget prévisionnel 2016
6. Résultats sportifs
7. Renouvellement au sein du bureau
8. Questions diverses

PÉTANQUE MÉZOISE

Après avoir souhaité la bienvenue et remercié l'ensemble des membres qui par leur présence manifestent leur intérêt et leur attachement au club, Monsieur le président aborde le premier point de l'ordre du jour:

Point 1 à l'ordre du jour

Rapport moral et d'activités

Monsieur le Président souligne l'excellente saison effectuée par le club en termes de résultats sportifs et de la participation relevant des concours internes.

Avec un effectif de 170 licenciés la PM (PETANQUE MEZOISE) se hisse au 1^{er} du secteur de Sète.

Réparti de la façon suivante : 79 vétérans H/F, 75 seniors masculins, 8 seniors féminines, 8 jeunes en juniors, cadet et minimes.

Les adhésions en qualité de membres affichent une hausse significative passant 64 à 75 en 2015.

	Elite régionale ou départementale	Honneur	Promotion	Totaux
Seniors/Vétérans Féminines		4	4	8
Seniors Messieurs	2	14	59	75
Jeunes			8	8
Vétérans 60	0	14	65	79
Totaux	2	32	136	170
Nouveaux licenciés = 37				
Membres honoraires à jour des cotisations = 75				

Monsieur le Président remercie tous les membres de la PM qui grâce à leur investissement ont permis d'obtenir de tels résultats.

Autre point abordé par Monsieur le Président : la présence de l'association lors des différentes compétitions officielles, elle a non seulement été massive mais également très compétitive quant aux résultats obtenus par les différentes équipes tout au long de la saison. Monsieur le Président après avoir donné lecture des performances probantes réalisées se réjouit que les couleurs du club, de notre ville et également de notre département aient été représentées de manière remarquable tant au niveau des championnats départementaux, régionaux que nationaux

PÉTANQUE MÉZOISE

Monsieur le Président fait état des joueurs classés pour la saison 2016

	Elite régionale ou départementale	Honneur	Promotion	Totaux
Seniors/Vétérans Féminines	3	2		5
Seniors Messieurs	1	11		12
Jeunes				
Vétérans 60	5	11		16
Totaux	9	24		33

Concernant les 51 concours officiels et internes organisés par l'association sur l'ensemble de la saison, monsieur le président note avec satisfaction que les dits concours ont rassemblé quelques 4950 joueurs et qu'aucun incident n'a été à déplorer. A noter également le fort taux de participation des équipes du club aux différents éliminatoires de secteurs et championnats.

Monsieur le Président remercie les services municipaux pour leur assistance technique et matérielle.

La PM ayant une activité sportive grandissante, Monsieur le Président lance un appel à responsables susceptibles d'encadrer les équipes engagées dans les diverses compétitions. Toutes les bonnes volontés seront les biens venus.

La soirée de clôture de la saison qui s'est déroulée le 23 octobre 2015 dans la salle du temps libre mise gracieusement à la disposition de l'association par la municipalité a regroupé 163 personnes pour une soirée dîner.

Monsieur le Président rappelle que conformément à la réglementation le rapport qu'il vient de présenter doit être soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l'unanimité le rapport présenté : **soit 88 voix favorables.**

Point 2 à l'ordre du jour

Rapport financier

Après avoir remis à chaque membre les documents relatifs à la ventilation des écritures comptables de l'exercice 2015, monsieur le Président informe l'assistance

PÉTANQUE MÉZOISE

que Monsieur René DEHAN , vérificateur extérieur des comptes de cet exercice a validé l'ensemble des écritures présentées.

Il remercie la municipalité pour son aide financière qui s'est traduite par l'attribution d'une subvention de 1370€, ainsi que dix polos floqués à la ville de MEZE.

Remerciements particuliers aux différents donateurs qui ont apporté leur soutien financier au club.

Monsieur le Président passe la parole à Monsieur Claude ACCARIES, trésorier du club, qui commente le document du rapport financier 2015, chapitre par chapitre, en justifiant chacune des écritures, précisant que la participation financière du club est destinée à l'ensemble des membres, soit pour les tenues vestimentaires aux couleurs du club et de la ville, soit pour les championnats, les manifestations sportives ou festives qui ont eu lieu tout au long de la saison avec le souci d'être équitable envers tous les membres de la PM.

En conclusion le bilan financier laisse apparaître un solde positif de 9226,95€

Monsieur le Président rappelle que le rapport financier qu'il vient de présenter doit lui aussi être soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l'unanimité le rapport présenté : **soit 88 voix favorables**.

Point 3 à l'ordre du jour

Affectation du résultat

Monsieur le Président présente les gros achats réalisés pour le bon fonctionnement du club : Imprimante portable ; écran ordinateur 24" ; logiciel pour concours internes ; barnum ; planches pour les terrains de compétitions.

Monsieur le Président soumet à l'approbation de l'assemblée générale la proposition précitée.

Il est procédé au vote qui approuve à l'unanimité la proposition d'affectation du résultat : **soit 88 voix favorables**.

Point 4 à l'ordre du jour

Fixation du montant de la licence

Après avoir évoqué le prix de la licence reversé au comité : 27.00 euros et les charges inhérentes, à savoir : l'affiliation à la fédération Française qui est d'un montant de 50€, l'inscription de deux équipes aux championnats des clubs qui s'élève à 100€.

PÉTANQUE MÉZOISE

Monsieur le Président propose de fixer le montant des licences séniors et juniors à 30€ et 12€ pour les cadets, minimes et benjamins. Montants inchangés par rapport à l'année dernière.

La carte de membre reste fixée à 15€ également.

Monsieur le Président soumet la proposition à l'approbation de l'assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l'unanimité le rapport présenté : **soit 88 voix favorables.**

Point 5 à l'ordre du jour

Le budget prévisionnel

Après avoir remis à chaque membre les documents qui permettent d'apprécier les prévisions de dépenses et de recettes, monsieur le Président explicite les orientations du club.

Le trésorier, Monsieur Claude ACCARIES, justifie les chiffres affichés en notant que la gestion devra être tout aussi rigoureuse lors du prochain exercice afin de ne pas s'exposer à des surprises étant entendu que c'est toujours l'intérêt général qui doit motiver les décisions.

Le budget prévisionnel pour l'année 2016 est évalué à 35686€

Monsieur le Président soumet le budget prévisionnel présenté à l'approbation de l'assemblée générale.

Il est procédé au vote qui approuve à l'unanimité le rapport présenté : **soit 88 voix favorables.**

Point 6 à l'ordre du jour

Résultats sportifs

Monsieur le Président dresse la liste des brillants résultats obtenus tout au long de la saison. La PM, par ses résultats en cumul de points à 1340, se hisse à la première place des clubs du comité secteur de Sète et la deuxième du comité départemental de l'Hérault (CD34)

Il félicite tous les compétiteurs pour leurs remarquables prestations qui ont honoré le club et par conséquent notre ville.

On été mis à l'honneur entre autre nos féminines :

Audrey MARTINEZ, Mélanie VIDAL et Pauline GASC : Championnes de ligue Languedoc Roussillon en triplettes féminines séniors. Qualifiées pour les championnats de France les 27 & 28 juin 2015 à MONTAUBAN (82).

PÉTANQUE MÉZOISE

Pauline GASC : Finaliste du championnat de l'Hérault en tête à tête féminines séniors.
Qualifiée pour le Championnat de France les 12 & 13 septembre à PAU (64).

Les messieurs ont brillé dans les compétitions suivantes :

- Eric GIL et Pascal CUSIN : Champions de secteur en doublettes séniors
- Georges SIMOES, Christian NAVARRE et Achille FUSCO : champions de secteur en triplettes séniors.
- Georges SIMOES, Achille FUSCO et Michel PEREZ : champions de secteur en triplettes vétérans.
- Georges SIMOES, Christian NAVARRE, Michel PEREZ, Yves GARCES, Achille FUSCO, Gilbert NAVARO, Guy TRENZA, Augustin PEREZ : champions des clubs de l'Hérault et de Ligue vétérans
- Marcel LABORDE : vainqueur du national de PEZENAS 2015.

Résultats sportifs :

- Championnes de ligue en triplettes féminines séniors
- Champions des clubs de l'Hérault vétérans
- Champions des clubs de Ligue vétérans
- Championnes des clubs de l'Hérault féminines
- Champions de secteur de Sète en triplettes séniors
- Champions de secteur de Sète en triplettes vétérans
- Champions de secteur de Sète en doublettes séniors
- Finaliste championnat de l'Hérault en têtes à têtes féminines
- 1/16^{ème} de finale championnat de France en têtes à têtes féminines à Pau (64)
- Demi-finalistes du championnat de France en triplettes féminines séniors à Montauban (82)

Récompenses relatives au concours internes de La Parée

Le superbe challenge, remis en jeu tous les ans, revient cette année à :

GARCES YVES

Sont récompensés 6 compétiteurs: GARCES YVES ; MINARRO LAURENT ; SIMOES GEORGES ; BONDON JEAN PIERRE ; LAVIGNE CHRISTIAN ET CHANUC CHRISTOPHE.

CLASSEMENT FEMININE : Récompensées : CABALLE ISABELLE ; GARCIA MARYSE ET VOVARD CHANTAL.

Remerciements particuliers aux 5 sponsors qui ont participé aux concours organisés pour la fête de MEZE :

AVENIR PAYSAGE : SANCHEZ Michel ; DEDOU GORSSE ; LE C'ROC GOURMAND ; LUCAS Poissonnerie des Halles de Mèze ; LE CASINO De Balaruc Les Bains.

Le calendrier des concours officiels prévus à LA PAREE en 2016 est bien rempli : 14 concours + le concours des présidents

PÉTANQUE MÉZOISE

Le calendrier des concours officiels prévus en 2015 à La Parée est bien rempli :

- Vendredi 01 avril : Concours en triplettes montées séniors masculins
- Samedi, dimanche 16&17 avril : Eliminatoires triplettes séniors masculins
- Mardi 26 avril : Concours en triplettes montées vétérans
- Mardi 10 mai : Challenge GALIBERT en triplettes montées
- Mercredi 8 juin : Concours en doublettes montées
- Mardi 21 juin : Challenge AVENIR PAYSAGE en triplète 2 promotions + 1 E ou 1 H
- Vendredi 1 juillet : Challenge VDM : Concours en doublettes montées
- Vendredi 15 juillet : Challenge VDM : Concours en triplettes montées
- Mardi 26 juillet : Challenge Maxime forage : Concours en triplettes montées
- Mardi 2 août : Concours en triplettes mixtes
- Mardi 16 août : Challenge AVENIR PAYSAGE en triplettes J + C et Benj./Minimes
- Mercredi 07 septembre : Concours en triplettes montées vétérans
- Samedi 24 septembre : Concours en triplettes réservé au secteur
- Dimanche 25 septembre : Concours des Présidents

REMARQUE : cette année a été prévu un concours avec 2 promotions +1 E ou H ; un concours en triplettes mixte et un concours jeunes.

La Fête annuelle de MEZE : 4 ou 5 concours ouverts à tous, les dates en août sont à déterminer.

Les concours internes ouverts à tous organisés tous les jeudis de mars à octobre.

Point 7 à l'ordre du jour

Renouvellement du bureau

Monsieur le président précise que conformément aux statuts le nombre de personnes siégeant au conseil d'administration n'est pas limité.

Un appel à candidature est lancé. Sans succès.

Monsieur le président présente à l'assemblée générale la composition du bureau directeur et du conseil d'administration reconduite pour la saison 2016.

Sont déclarés régulièrement élus :

Président d'honneur : Monsieur DESPLAT Yvan

Président : Monsieur **JEAN Daniel** né le 18 septembre 1946 à Montpellier
Demeurant 4 rue du Cerisier à 34140 MEZE et exerçant la profession de : Retraité de la marine.

PÉTANQUE MÉZOISE

Vice Président : Monsieur **MAXIME Horace** né le 13 septembre 1939
Demeurant 2 rue de Girard à 34140 MEZE et exerçant la profession d'artisan

Secrétaire : Monsieur **DELAQUAIZE Philippe** né le 23 septembre 1950
Demeurant 34BIS Av. de Docteur Jean Forestier - Le Pavois de Mésua - BAL16 à MEZE et exerçant la profession de retraité

Secrétaire adjoint : Monsieur **LACASSAGNE William** né le 05 mai 1954
Demeurant 79 rue Ferdinand Buisson à 91210 DRAVEIL et exerçant la profession de négociant.

Trésorier : Monsieur **ACCARIES Claude** né le 05 mars 1952
Demeurant lotissement le PONAN, 24 route Mourre Blanc à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité

Trésorier adjoint : Monsieur **LEFRANCOIS Denis** né le 14 juin 1943
Demeurant 537 chemin du Cros à 34140 MEZE et exerçant la profession de retraité.

Responsables délégués : chargés de l'organisation des concours internes à La Parée
Messieurs **GRESSANI Lucien & BRILL Michel**
Assistés de Monsieur HUGUENEL Yves et Madame LE GOFF Nicole

15 membres élus au Conseil d'Administration : M. AUDIBERT Jean Louis, M. CABROL René, M. BRILL Michel, M. CAILLARD Jean Michel, M. CHALLIES Christophe, M. DIAZ Pierre, M. JEAN Sylvain, M. MATEO Jean, M. MINARRO Laurent, M. MOLINIER Jean Claude, M. ORTIZ Jean, M. RIQUELME Didier, M. ROUGELIN André, M. TOURNEMIRE Patrice, M. YOT Jean- Claude.

Point 8 à l'ordre du jour

Questions diverses

Aucune autre question n'étant posée, monsieur le président après avoir remercié l'ensemble de l'assemblée pour le sérieux des travaux et la confiance accordée à l'équipe en place lève la séance vers 18 heures 30.

Le Président
M. JEAN Daniel



Le secrétaire
M. DELAQUAIZE Philippe

